



Digitalisation RH / CMIE
PEOPLE DOC coffre-fort salariés, dossier du
salarié et signature électronique des
contrats

Présentation : Karine WIRTH



Le contexte

2 projets de dématérialisation des RH au sein du CMIE :

- La mise à disposition d'un coffre-fort numérique pour les bulletins de salaire
- La signature électronique des documents RH et le dossier salarié dématérialisé

Avec PEOPLE DOC



1/ Mise à disposition d'un coffre-fort numérique pour le bulletin de paie

Le principe pour les salariés :

Un coffre-fort numérique personnel et individuel de 10 GO dans lequel sera déposé chaque mois le bulletin de paie.

Service gratuit pour le salarié, y compris après son départ de l'entreprise où il peut conserver et continuer à alimenter son coffre-fort.

Principe pour le CMIE :

Service intégré à notre SIRH Cegid avec une connexion sécurisée pour distribuer le bulletin de paie dans le coffre-fort numérique de chaque salarié.



Les enjeux du coffre-fort numérique

Gain de productivité

Limitation au maximum des tâches chronophages liées à l'impression, la distribution et l'archivage des bulletins de salaire: 2.5 jours/mois pour 1 ETP RH.

Démarche « zéro papier »

Réduction de la consommation d'encre, de papier et d'enveloppes de plus de 300 bulletins de salaire/mois.
Un choix écologique qui correspond à notre engagement pour le développement durable (politique RSE).

Accessibilité

Le bulletin de paie est disponible dès le lendemain du virement, et accessible 24h/24, 7 jours sur 7, sur ordinateur ou sur son téléphone portable.



Les enjeux du coffre-fort numérique

Confidentialité des échanges

En transmettant les bulletins de paie dans le coffre-fort numérique des salariés, le CMIE évite ainsi la circulation et la manipulation de documents sensibles.

Service innovant pour les salariés

C'est offrir aux salariés du CMIE un coffre-fort numérique moderne et convivial où le salarié peut conserver ses informations et documents personnels et professionnels en toute sécurité pendant 50 ans (sécurisation par la Caisse des dépôts et des consignations).



Modalités pratiques

Le salarié reçoit chaque mois un mail, sur la messagerie professionnelle ou personnelle (choix du salarié), pour le prévenir que le bulletin de salaire a été déposé.

Connexion en cliquant sur le lien avec un identifiant : adresse mail professionnelle et un mot de passe.

Un support technique existe en cas de problème.



The screenshot shows a login page for 'mypople doc'. At the top, the logo 'mypople doc' is displayed with a gear icon. Below the logo, the text 'CONNECTEZ-VOUS À VOTRE COFFRE-FORT' is centered. Underneath, a message reads 'Recevez, sécurisez et partagez vos documents simplement.' The form contains two input fields: 'Email' with an envelope icon and 'Mot de passe' with a key icon. A link 'J'ai oublié mon mot de passe' is located below the password field. At the bottom, a green button labeled 'CONNEXION' is visible.



Modalités pratiques

Depuis la loi Travail du 8 août 2016, il n'y a pas d'obligation de demander l'accord des salariés pour leur communiquer leurs bulletins de paie par voie électronique.

Les salariés ont le droit de de s'y opposer à tout moment, y compris après avoir reçu plusieurs bulletins.

Obligation :

Prévenir les salariés de cette nouvelle mise à disposition au moins 1 mois avant la date d'envoi du premier bulletin électronique

=> un courrier va être adressé la première semaine de juillet pour une mise en place fin août ou fin septembre



Coffre-fort numérique et RSE

Pour motiver les salariés à utiliser le coffre-fort numérique et à passer au bulletin de paie numérique, le CMIE s'est associé à Planète Urgence.

Hors les avantages pour le CMIE et les salariés, nous avons souhaité mettre en place un projet porteur de sens.

**1 salarié titulaire d'un coffre-fort = 1 arbre planté
en faveur de la protection des forêts et soutien à la
population locale**



2/ Signature électronique pour les documents RH et dossier salarié dématérialisé

Le principe :

Signez partout, à tout moment, depuis n'importe quel terminal mobile avec une automatisation de l'archivage du document :

- Dans le dossier du salarié dématérialisé
- Une copie sécurisée adressée par e-mail au candidat ou au salarié et dans son coffre-fort numérique RH

Signature des contrats de travail, avenants, courriers, entretiens,...



Les enjeux de la signature électronique RH

Gain de productivité

Limitation au maximum des tâches chronophages liées à la signature des documents administratifs : + 20% de productivité RH.

Démarche « zéro papier »

Réduction de la consommation d'encre, de papier et d'enveloppes.

Un choix écologique qui correspond à notre engagement pour le développement durable (politique RSE).

Accessibilité

Accessible des documents 24h/24, 7 jours sur 7, sur ordinateur ou sur son téléphone portable.



Les enjeux de la signature électronique RH

Indicateurs automatisés

En instantanée visualisation du nombre de documents en attente de signature ou signés. C'est l'assurance d'avoir **100% des contrats signés** (aujourd'hui beaucoup de relances pour récupérer les contrats des Médecins du travail vacataires).

Image employeur développée

Les candidats recrutés signeront leur contrat en électronique, ce qui renvoie une image en interne d'innovation et de digitalisation, en adéquation avec le logiciel métier PADOA, outil digital au profit des adhérents.



Les enjeux de la signature électronique RH

Amélioration du parcours d'intégration

Aujourd'hui les nouveaux salariés sont reçus en individuel le jour de leur arrivée pour signer tous les documents et recevoir une information sur les documents prévoyance, mutuelle, tickets restaurant, règlement intérieur,...

Demain : organisation de journées collectives d'intégration avec une partie RH et présentation par les Directeurs de leur service et des métiers : dimension collective, plus qualitative.

Projet pour le dernier trimestre 2020